

Formation Droit et Intervention

Texte réglementaire de référence	Décret N° 2005-1122 du 06/09/05
Public concerné	Toute personne exerçant la fonction d'agent de sécurité

Objectifs pédagogiques

Apporter les connaissances théoriques et le cadre légal dans lequel l'ADS exerce ses actions de surveillance.

Contenu pédagogique

Définition de la démarque inconnue

- Réglementation Définition de l'infraction
- Les différentes sanctions pénales Les suites pénales
- Le vol
- Tentative de vol L'escroquerie Dégradation VAMA
- Effraction de nuit

Matériels et techniques

- Contrôle entrées/sorties Les antennes antivols

MODULE GESTION DES CONFLITS

- Gérer les conflits
- Application du code de procédure pénal dans le cadre des missions de l'APS

MODULE TECHNIQUE : SURVEILLANCE ET GARDIENNAGE

- Savoir accueillir et contrôler les accès Maitriser un poste de contrôle de sécurité
- Rondes de surveillance et système de contrôle des rondes



Modalités d'évaluation des acquis

Contrôle des connaissances théoriques.
Attestation de suivi de stage délivrée par Global Pro Formation.

Durée de la formation

2 jours (14 heures)